

**Christophe CAVARD**

Député du Gard

Paris, le 14 octobre 2014

Assemblée nationale  
126 rue de l'Université  
75 007 Paris

ccavard@assemblee-nationale.fr

☎ 01 40 63 01 58

**A l'attention de Monsieur Manuel Valls  
Premier Ministre  
Hôtel de Matignon, 57 rue de Varenne  
75700 Paris**

Monsieur le Premier Ministre,

Le Gard a connu ces dernières semaines des épisodes d'intempéries pluvio-orageuses majeurs, dont les dégâts sont en cours d'expertise, mais pour lesquels nous savons déjà que les rénovations seront importantes. Je pense en particulier aux travaux de voirie.

Vu la situation, et l'importance des rénovations à effectuer, la demande de classement de certaines communes particulièrement touchées en état de catastrophe naturelle semble incontournable.

En tant que député de la 6<sup>e</sup> circonscription du Gard, je soutiens ces demandes pour des communes de ma circonscription très touchées, telles qu'Uzès, Flaux, Saint-Quentin-la-Poterie, Sanilhac-Sagriès, Saint-Hippolyte-de-Montaigu, ou encore Blauzac. En dehors de ma circonscription, d'autres communes que je connais bien me semblent également nécessiter le classement en situation de catastrophe naturelle, comme Sainte Anastasie, Dions et La Calmette. Cette liste n'est évidemment pas exhaustive, et j'apporte bien entendu mon soutien aux démarches de classement de toutes les communes gardoises touchées par ces intempéries.

Aussi, je vous demande de bien vouloir étudier ces demandes avec une attention bienveillante, afin de permettre au dispositif de classement de ces communes en zones de catastrophe naturelle d'être mis en place au plus vite, afin que les rénovations puissent commencer.

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

**Christophe Cavard**

